



## COMMISSION D'AMÉNAGEMENT DU NUNAVUT AVIS DE DIFFUSION DU PLAN D'AMÉNAGEMENT DU NUNAVUT RECOMMANDÉ DE 2023

**Date : le 20 juin 2023**

Chers participants,

Nous avons le plaisir de vous informer que la Commission d'Aménagement du Nunavut (CAN) a soumis au Gouvernement du Canada, au Gouvernement du Nunavut et à Nunavut Tunngavik Inc. le Plan d'Aménagement du Nunavut Recommandé de 2023 (le Plan) pour examen et approbation. La lettre de soumission, ainsi que le Plan de 2023 et les documents à l'appui, sont maintenant disponibles sur le registre public de la Commission à l'adresse suivante : <http://lupit.nunavut.ca/portal/registry.php>.

Nous sommes fiers de présenter pour approbation ce Plan de première génération qui, nous en sommes convaincus, constituera un outil précieux pour guider l'utilisation des terres dans la Région du Nunavut. Nous tenons à exprimer notre gratitude à tous les participants et à tous les partenaires de la planification pour leur soutien, leurs commentaires et leur rétroaction tout au long du processus de planification.

Veillez noter que le Plan recommandé par la Commission est maintenant soumis à l'examen des parties signataires et qu'il n'y a pas d'échéancier fixe pour ce faire. Nous nous réjouissons de pouvoir discuter avec vous de l'avenir du Plan une fois que celui-ci aura été approuvé pour mise en œuvre. Si vous avez des questions concernant le Plan de 2023 ou si vous souhaitez demander une réunion avec le personnel de la Commission afin d'obtenir un aperçu des révisions, n'hésitez pas à contacter Solomon Amuno à l'adresse [samuno@nunavut.ca](mailto:samuno@nunavut.ca).

Cordialement,

Solomon Amuno, PhD  
Planificateur principal  
Commission d'Aménagement du Nunavut